

Mercredi 13.05.15 | 48^e année | N° 16

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Secrets humains...

La Nuit et Journée des Musées sont l'un des rendez-vous culturels incontournables de l'année.

Les Musées, le Centre Dürrenmatt et le Jardin botanique de Neuchâtel, hauts lieux de la vie culturelle et artistique, apportent un supplément d'âme humaine et de sens à nos existences. Ils se renouvèlent sans cesse avec intelligence et créativité en dévoilant des sujets de sociétés importants: «Emotions» au Muséum d'Histoire naturelle, «La Suisse et la Grande Guerre» au Musée d'Art et d'Histoire, «L'Evolution» au Jardin botanique ou, avec le Musée d'Ethnographie, la place du «Secret» dans la société...

Dürrenmatt, célèbre écrivain suisse devenu Neuchâtelois d'adoption, a écrit: «La culture classique commence à partir d'un million de revenus.»

Nul besoin chez nous d'avoir gagné le million pour participer au riche programme des Musées neuchâtelois ce week-end! Venez comme vous êtes, tout simplement!

Thomas Facchinetti
Directeur de la culture



Après une mystérieuse cérémonie d'initiation, le Musée d'ethnographie dévoilera sa nouvelle exposition «Secrets».

Musées en fête

Pluie ou beau temps? Qu'importe! C'est la Nuit et la Journée des musées ce week-end. Visites guidées, spectacles, films, concerts, jeux, ateliers: les musées de Neuchâtel et des environs ont rivalisé d'imagination pour offrir différentes animations autour des expositions en cours. N'hésitez pas à franchir leurs portes samedi soir et dimanche: l'entrée est libre.

Au Musée d'ethnographie, la Nuit des musées sera placée sous le signe du mystère. Le public est invité à une cérémonie d'initiation dans un lieu secret sur la colline du Château, qui le mènera sur les traces d'un mentaliste, d'un écrivain conspiologue et d'une conteuse libertine dans différentes

lieux insolites du centre-ville. Le lendemain, le MEN dévoilera sa nouvelle exposition «Secrets»: un jeu de piste hors les murs au parcours appelé à rester confidentiel.

Au Musée d'art et d'histoire, le public pourra découvrir au son du gramophone la nouvelle exposition «14/18 la Suisse et la Grande Guerre», entendre des œuvres naguères jouées aux Poilus dans les tranchées et visionner des extraits des meilleurs films sur cette sombre période de l'histoire. Sans oublier des déambulations «lyrico-picturales» dans les collections et les traditionnelles démonstrations des automates Jaquet-Droz.

Entre catch impro et cinéma, le Muséum d'histoire naturelle invite à

jouer avec les émotions samedi, avant un dimanche nettement plus studieux marqué par différents ateliers et conférences qui mettront vos cinq sens «science dessus dessous». Parviendrez-vous à maîtriser votre dégoût et à ne pas laisser vos yeux vous trahir?

Enfin, le Musée Dürrenmatt et le Jardin botanique proposent de se glisser dans la tête de Friedrich Dürrenmatt le temps d'un spectacle, avant de se livrer à l'une de ses occupations favorites: l'observation des étoiles. Dans le cadre de l'année Dürrenmatt, les deux institutions, voisines, se sont mises ensemble pour la Nuit des Musées.

Programme détaillé et horaires en double page centrale.



3
Les dix communes de la Communauté urbaine du Littoral lancent un projet de territoire commun.



4
Le Musée d'art et d'histoire invite à découvrir comment la Grande Guerre a transformé la Suisse.



10
Après avoir atteint un niveau record la semaine passée, le lac de Neuchâtel a entamé sa décrue.

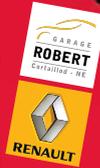
Publicité

Nos animaux d'Europe

du 18 au 30 mai



CONCOURS À GAGNER:
La nouvelle
Renault Twingo



20 terrariums
et aquariums:
serpents, tortues
et poissons

la maladiere centre
neuchâtel



Dans ce numéro

« Bonan tagon »

Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds accueillent jusqu'à dimanche la 3^e Conférence mondiale sur l'enseignement de l'espéranto.

Page 5

La Grande Guerre

L'exposition «14/18 La Suisse et la Grande Guerre» fait halte jusqu'au 18 septembre au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, enrichie de plusieurs volets retraçant ces quatre années de guerre dans le canton.

Page 4

Lente décrue



Après la spectaculaire montée des eaux du lac, la situation revient gentiment à la normale à Neuchâtel. Le point sur les mesures encore en vigueur et sur l'état-major de conduite mis en place par la Ville pour gérer les situations exceptionnelles.

Page 10

Fusion



Le Conseil communal in corpore ainsi que des représentants des exécutifs de Corcelles-Cormondèche, Peseux et Valangin ont rencontré la population lundi soir au Temple du Bas pour présenter les enjeux du projet de fusion. Quelque 80 citoyens se sont déplacés pour prendre part au débat et poser leurs questions. Reflets.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 27 mai 2015.



Les communes du littoral dévoilent leur projet de territoire



Les conseillers communaux de la Comul ont présenté leur projet de territoire commun. De gauche à droite: Alain Jeanneret (Saint-Blaise), Olivier Arni (Neuchâtel), Claudia Glauser (Cortaillod), Frédéric Laurent (Milvignes), François Barben (Hauterive) et Jean-Pierre Leuenberger (Boudry).

Valoriser la qualité de vie

Les dix communes de la Communauté urbaine du Littoral neuchâtelois lancent un projet de territoire commun. Ce dernier constitue la première étape vers un Plan directeur régional qui sera établi à horizon 2017. Il réunira ces communes autour d'un même objectif: mettre en valeur la haute qualité de vie existante.

«Nous souhaitons collaborer de manière innovante et constructive pour établir ce projet de territoire commun. Cet outil nous permettra d'affirmer des intentions tout en faisant preuve d'ambition et d'enthousiasme», a relevé en conférence de presse Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme de la Ville de Neuchâtel. Il s'agit d'un premier pas vers le Plan directeur régional qui fonctionnera «comme une boussole indiquant les priorités des dix communes de la Comul», soit Bevaix, Boudry, Cortaillod, Milvignes, Corcelles-Cormondèche, Peseux, Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise et La Tène. Celles-ci regroupent plus de 78'000 habitants et offrent 48'000 emplois. Un PDR définit les grands principes de développement d'une région. «Nous souhaitons développer nos communes avec dynamisme tout en mettant en valeur les qualités du littoral», a précisé Olivier Arni. Cette démarche est lancée dans le cadre de la mise en œuvre de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Concrète-

ment, il s'agit d'éviter le mitage et de favoriser la densification vers l'intérieur.

Se loger et se déplacer: deux éléments qui se trouvent au cœur de l'aménagement du territoire. La Comul souhaite requalifier certaines zones pour créer des logements de qualité. «Il s'agira aussi d'attirer et de maintenir des entreprises susceptibles d'offrir des emplois», a ajouté Alain Jeanneret, conseiller communal à Saint-Blaise. Qui dit aménagement du territoire, dit bien sûr mobilité. «Nous souhaitons développer une offre performante tout en améliorant la qualité du réseau existant», a expliqué Claudia Glauser, conseillère communale à Cortaillod. La Comul est à l'origine de la ligne 120 qui relie en transport public la gare de Neuchâtel à l'ouest du littoral. Elle a tout récemment étendu son réseau de vélos en libre-service, en inaugurant de nouvelles stations à Neuchâtel, à Hauterive, à Milvignes et à Cortaillod. Les élus ont également exprimé leur volonté de voir se concrétiser la prolongation du Littorail jusqu'à la Maladière, puis la Tène.

Une vision partagée pour l'avenir

Le processus d'élaboration du PDR sera piloté par la commission Aménagement du territoire de la Comul. Il réunira des membres des exécutifs des dix communes, des techniciens communaux ainsi que des

spécialistes mandatés. Les coûts du projet sont de l'ordre de 250'000 à 300'000 francs. Cette première étape consiste à définir une vision stratégique partagée du territoire de la Comul. Les thématiques touchant à l'aménagement du territoire qui nécessitent d'être prises en considération à une échelle supra-communale, voire régionale, sont légion. Que l'on songe par exemple aux domaines de l'urbanisation, de la mobilité ou de la mise en valeur des paysages. Que la population soit rassurée, il ne s'agit pas de régionaliser toutes les prestations existantes, mais seulement celles qui sont nécessaires. «On ne veut pas supprimer la vie locale. Au contraire, nous souhaitons même la renforcer et la valoriser», a souligné Olivier Arni. Quant aux différents projets de fusion de communes, ils ne viendront pas changer la donne. «Quel que soit le destin des communes engagées dans un processus de fusion, le territoire reste le même et nous sommes meilleurs ensemble», a précisé le directeur de l'Urbanisme. Et d'insister: «Une attention toute particulière sera portée à la vie quotidienne des habitants.» Le projet de territoire sera élaboré d'ici mars 2016. La Comul disposera ensuite d'une année supplémentaire pour développer le PDR, qui devrait être sous toit courant 2017, avant d'être validé par le Canton.



Nouvelle exposition au Musée d'art et d'histoire

La Suisse et la Grande Guerre

La Première Guerre mondiale ébranle les fondements du monde au début du XX^e siècle. Si la Suisse n'a pas pris part aux combats, elle doit faire face aux conséquences dévastatrices de la guerre: la cohésion nationale est menacée, une partie de la population tombe dans le dénuement et les tensions sociales culminent avec la grève générale de 1918. C'est ce que rappelle une exposition itinérante, qui fait halte au Musée d'art et d'histoire. Elle s'enrichit à Neuchâtel - unique étape romande - de plusieurs volets réalisés spécialement pour l'occasion.

Conçue par un collectif d'historiens à l'occasion du centenaire de l'éclatement de la Première Guerre mondiale, cette exposition bilingue revient sur ces années sombres, longtemps occultées en raison des profondes divisions qui ont agité le pays. «Ce fut une période charnière, qui a modifié en profondeur la Suisse», souligne Chantal Lafontant Vallotton, conservatrice du département historique et co-directrice du MAHN. L'AVS est un héritage de cette époque, de même que d'autres revendications sociales telles que le droit de vote des femmes ou l'égalité salariale.



Moment de détente avec un éléphant réquisitionné, La Chaux-de-Fonds, août 1914. • Photo: Musée d'histoire, La Chaux-de-Fonds

Au travers d'une centaine de photos, de films, de documents et d'objets, «14/18 La Suisse ou la Grande Guerre» rappelle la mobilisation, le «Röstigraben» entre francophiles et germanophiles, l'épidémie de grippe espagnole, la censure de la presse, etc. Des bornes d'écoute replongent les visiteurs dans les controverses de l'époque - sur la neutralité ou l'économie de guerre - et montrent que nom-

bre de préoccupations de ces années restent d'actualité.

La guerre à Neuchâtel

L'exposition englobe également trois sections «maison», réalisées par le MAHN, l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et le Centre d'étude de recherches sur les lettres romandes de l'Université de Lausanne. La visite débute ainsi par des photos projetées sur trois écrans géants, qui font vivre ces

années de guerre dans le canton: les troupes stationnées à la frontière, l'accueil de réfugiés et des internés, l'occupation militaire de La Chaux-de-Fonds, le boom de l'industrie d'exportation... Plusieurs clichés sont inédits et ont été transmis au musée par des particuliers.

La BD au front

Une autre section retrace la trajectoire mouvementée de l'écrivain cosmopolite Guy de Pourtalès à la lumière de son «Journal de la Guerre», tout en évoquant «Les Souvenirs de 1914-1918» de Willy Russ, petit-fils de Philippe Suchard. La visite se clôt sur un dernier volet, qui interroge la réception de la Première Guerre mondiale dans la bande dessinée en questionnant les relations entre violence extrême et

transformations esthétiques du XX^e siècle. L'exposition s'accompagne d'un programme dense de manifestations avec des spécialistes de tous horizons - projections de films, concerts, tables rondes et conférences - et d'un ouvrage richement illustré publié aux éditions Hier + Jetzt. (ab)

«14/18 La Suisse et la Grande Guerre»: jusqu'au 18 octobre au Musée d'art et d'histoire. Horaire et programme détaillé sur www.mahn.ch



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, Salle des archives: mercredi et samedi de 14h à 17h ou sur demande. **Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre), **Permanent**: Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers - «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz» - «Neuchâtel: une histoire millénaire».

Expositions temporaires: Du 14.05. au 18.10.2015 «14/18 La Suisse et la Grande Guerre»; Du 26.06. au 23.08.2015 «L'Echappée belle»; du 29.11.2015 au 06.03.2016 «Neuchâtel avant-après».

Mercredi 13 mai à 18h, vernissage de l'Exposition «14/18 La Suisse et la Grande Guerre».

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 novembre 2015, exposition temporaire «Emotions une histoire naturelle». Ouvert ma-di de 10h à 18h.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), samedi 16 mai, à 19h, inauguration de l'exposition «Secrets».

Galleries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires. Exposition permanente: «L'histoire urbanistique à travers sept maquettes».

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20, à 2 minutes à pied du Parking du Seyon), jusqu'au 28 mai, exposition «La mer, Mères et autres visions» (œuvres abstraites).

Samedi 30 mai à 17h, vernissage de l'exposition «Aleksandra Degiordi: «Sables et Rhinocéros»». L'exposition se tiendra du 30 mai au 27 juin. Thèmes: Sables brûlés, sculptés, avec textures douces et les rhinocéros semblant placides, mais tellement solides et inaccessibles.

Galerie YD (rue Fleury 6), 21 et 22 mai dès 18 heures, expo-concert des artistes Alessandra Respini (dessins) et Pier Schwaab (peinture). L'événement débute par un apéro et sera suivi d'un spectacle de flamenco. Entrée libre, chapeau. Infos complémentaires sur www.galerieyd.ch

Divers

Patinoires de Neuchâtel, 4^e édition du Festival «Neuch Dancefloor», week-

end de l'Ascension, du 13 au 16 mai 2015. Soirée destinée aux étudiants. Programme détaillé sur www.terriblestyle.ch.

Péristyle de l'Hôtel de ville, exposition «Kenya», photographie animalière et de nature. Présence exceptionnelle de Jackson Naurori, guide et naturaliste massai. Vernissage: vendredi 15 mai à 17 heures. Conférence: dimanche 17 mai à 16 heures.

Temple du Bas (rue du Temple-Neuf 5), dimanche 17 mai à 15h, orchestre symphonique suisse des jeunes. Programme: *Concerto pour clarinette en la majeur KV 622* de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791) et *Symphonie Alpestre op. 64* de Richard Strauss (1864-1949). Durée 40 minutes. Infos sur www.socmus.ch

Halluciné, ciné-club (cinéma Bio), mardi 19 mai à 20h30, film «Nausicaä». Ouverts à tous. Entrée 5 francs, non membre: 8 francs.





L'actualité culturelle

Théâtre

Le Théâtre Tumulte a le plaisir de présenter son prochain spectacle «La Fraîse émérite» de son atelier-théâtre, La Comédie de Serrières, qui se tiendra du 14 au 24 mai.

Entrer dans le monde de Dubillard demande aux comédiens une grande souplesse d'imagination, car les associations d'idées se succèdent avec un entrain fou. Au cours de ces dialogues, le premier personnage est toujours en rivalité avec le second et rien ne s'arrange s'ils sont trois. Le théâtre se nourrit du rapport de force.

Ici, la rivalité s'exprime par des mots bigames, qui ont un double-sens au lieu d'un sens unique, et elle se déplace d'un personnage à l'autre au cours du même «diablogue» pour le plus grand plaisir du public et le metteur en scène est le premier public des comédiens.

Le décor essaie de ressembler aux textes de l'auteur, jamais tout à fait sérieux, plutôt surprenant.

Théâtre Tumulte (rue Ehrard-Borel 13), spectacle «La Fraîse émérite» de Roland Dubillard, montage de textes extraits des «Dialogues», les 14, 15 et 16 mai à 20h30, dimanche 17 mai à 17 heures. Réservations au 032 725 76 00 ou tumulte@bluewin.ch. Entrées: 20.- / 15.-.

3^e édition du Festival de Mai

Pour sa 3^e édition, le Festival de Mai met la musique de chambre et les arts visuels en dialogue grâce à des collaborations avec la Haute Ecole de Musique Genève-Neuchâtel (HEM) et la Galerie Lange + Pult à Auvernier (NE).

Au programme, à Neuchâtel:

- Mercredi 27 mai à 20 heures à l'auditorium de la Haute école de musique de Genève, site de Neuchâ-

tel: Le Quatuor Szymanowski composé de M^{me} et M^M. Agata Szymczewska (violin), Grzegorz Kotów (violin) et Vladimir Mykytka (alto) Marcin Sieniawski (violoncelle) interpréteront notamment les œuvres de Waclaw de Szamoty (1520-1560), Krzysztof Penderecki (*1933), Joseph Haydn (1732-1809), Grazyna Bacewicz (1909-1969) et Karol Szymanowski (1882-1937).

Programme complet sur www.festivaldemai.ch

Festival de musique des Chambristes

Les Chambristes ont le plaisir d'annoncer la tenue de leur 7^e festival, qui se tiendra du samedi 23 mai au lundi 25 mai à la Chapelle de la Maladière. Cette année, sont à l'honneur des solistes de grande renommée: le grand violoniste suisse Alexandre Dubach, la chanteuse mexicaine Rosa Elvira



Photo: sp

Sierra et le guitariste russe Anton Koudriavtsev.

Chapelle de la Maladière (rue de la Maladière 57), concert des Chambristes, samedi 23 mai à 20 heures, dimanche 24 mai à 18 heures et lundi 25 mai à 18 heures. Entrée libre.



La 3^e Conférence mondiale sur l'enseignement de l'espéranto se tiendra à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds

« Bonan tagon »

« Bonan tagon », littéralement « bonjour »: il ne s'agit pas là d'une traduction du latin ou du grec ancien, mais de l'espéranto. Présente sur les cinq continents, dans environ 120 pays, cette langue internationale sera à l'honneur du 13 au 16 mai à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, à l'occasion de la 3^e Conférence mondiale sur l'enseignement de l'espéranto.

«L'espéranto est un thermomètre de démocratie. Il poursuit les mêmes buts que l'Unesco: la solidarité et le respect», a indiqué en conférence de presse Mireille Grosjean, présidente de la ligue internationale des enseignants espérantistes (ILEI), organisatrice de l'événement. La Conférence mondiale sur l'enseignement de l'espéranto proposera douze conférences publiques et gratuites avec des intervenants provenant de dix pays différents. Ceux-ci dresseront un état des lieux de l'enseignement de l'espéranto à l'heure actuelle et échangeront aussi sur ses bienfaits. Trois interprètes professionnels assureront la traduction français-espéranto.



En espéranto, il existe une riche littérature originale et traduite. • Photo: sp

Cet événement sera l'occasion pour les participants d'échanger leurs expériences, mais aussi de tisser des liens d'amitié avec les différents pays représentés. En effet, cette langue internationale réunit des adaptes aux quatre coins du monde. «L'espéranto donne accès à la littérature interna-

tionale, et permet également de faire des rencontres internationales», relève Mireille Grosjean.

Faciliter la communication

L'espéranto a été inventé en 1887 par un médecin polonais avec pour but de faciliter la communication entre des individus de langue maternelle différente. Reconnu par l'Unesco, l'espéranto est l'une des langues vivantes les plus faciles: elle s'apprend 5 à 10 fois plus rapidement que toute autre langue. Ce qui s'explique notamment par le fait qu'il n'y a pas de genre, ni de verbes irréguliers. «L'étude de l'espéranto favorise l'apprentissage d'autres langues, mais aussi des mathématiques», précise Mireille Grosjean. La Chaux-de-Fonds est considérée comme un haut lieu de l'espéranto: la Bibliothèque de la Ville abrite le Centre de documentation et d'étude sur la langue internationale. (ak)

« Conférence mondiale sur l'enseignement de l'espéranto »: du 13 au 16 mai à l'Aula des Jeunes-Rives. Programme complet des conférences sur www.ilei-mondo.info/ttk

Chronique culturelle



SOS Dada

L'artiste uranaise Pamela Rosenkranz, 36 ans, a transformé le pavillon suisse à la Biennale d'art de Venise en un grand bassin empli d'un liquide couleur chair agité de vaguelettes. Une musique générée par ordinateur et un parfum vaporisé mécaniquement à travers le pavillon achèvent de créer l'ambiance... Pro Helvetia, qui assure la présence suisse à Venise, tient par ailleurs salon au Palais Trevisan et lance depuis là un SOS au mouvement Dada avec cette question: Que faire d'un monde devenu un vaste foutoir? Tristan Tzara et ses potes – qui se riaient de tout mais toujours avec sérieux – se posaient déjà la question en 1916 lors de la création du mouvement à Zurich. Un siècle plus tard, le Dadaïsme conserve toute sa pertinence et demeure seul capable de se moquer intelligemment de cette foire d'empoigne qu'est devenue la planète. A l'exception peut-être du Suisse Christoph Büchel qui a installé une mosquée dans une église désaffectée... Pour le reste, les artistes présents à Venise se montrent très préoccupés par les noyades d'Africains au large de la Sicile et par la guerre en Ukraine et ailleurs. A visiter jusqu'au 21 novembre.

Patrice Neuenschwander

Publicité



Ecoute
Respect
Disponibilité

EMERY
Pompes Funèbres

*Une aide précieuse apportée
avec calme et gentillesse*

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Toutes formalités - Transports

032 841 18 00 24h/24
Colombier - Neuchâtel



GINDRAUX
Fenêtres

- Bois - métal
- Bois
- PVC

www.gindraux.ch

ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80



Ghielmetti
Pompes funèbres

Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

 La chronique cinéma de...

Choisir de mourir dans la dignité

Anne
Kybourg



L'euthanasie est au cœur du dernier film du duo de réalisateurs israéliens Sharon Maymon et Tal Granit. Intitulé «The Farewell Party», il met en scène cinq seniors qui décident de trouver un moyen d'abrèger les souffrances d'un ami, victime d'une maladie incurable. L'humour permet d'aborder ce sujet tabou avec tact et respect.

L'histoire se déroule à Jérusalem. Ezéchiël et sa femme Levana vivent paisiblement dans une maison de retraite. Leur quotidien va être chamboulé par leur voisine de chambre. Jana demande à Ezéchiël de mettre fin aux douleurs de son mari, qui souffre d'un cancer en phase terminale. Entouré d'une poignée d'amis, celui-ci se lance dans la confection d'une machine qui doit permettre d'emmener son ami vers l'au-delà.

«Tu comprendras mon choix»

Malgré la discrétion des compères, leur secret s'ébruite. Une fois leur mission accomplie, ils doivent faire



«The Farewell Party» traite de la question de l'euthanasie chez les personnes âgées atteintes d'une maladie incurable. • Photo: sp

face à de nouvelles demandes. La bande va aider plusieurs personnes âgées, atteintes d'une maladie incurable, à se libérer de leurs douleurs et à s'en aller avec dignité. Chaque nouvelle situation amène son lot de doutes et de questions. La décision de franchir le cap appartient à chaque malade et à lui seul. Ce qui n'empêche pas la tension de monter et les protagonistes de se menacer parmi. Pour Ezéchiël, tout va basculer le jour où sa

femme atteinte de démence décide, elle aussi, d'en finir. «Je sais que tu comprendras mon choix de vouloir mourir dans la dignité», lui dit-elle avant de partir.

L'humour face à la mort

Pour traiter de ce sujet controversé, les réalisateurs ont fait appel à une brochette d'acteurs réputés en Israël: Ze'ev Revach, Levana Finkelstein, Aliza Rozen, Ilan Dar et Rafi

Tabor. Sharon Maymon et Tal Granit ont choisi l'humour pour faire face à la perspective de la mort. Malgré le ton léger du film, la gravité du thème abordé prend parfois le dessus. «The Farewell Party» invite au questionnement. Les séparations, l'amour et l'amitié y sont aussi abordés. Au final, on ressort du cinéma avec une profonde envie de vivre et de profiter de chaque instant!

A.K.

La Ville jeune

Case à chocs, 1^{re} édition des Alternatives (Alternatives Festival Neuchâtel), jeudi 14 et vendredi 15 mai, dès 22h. Le festival électronique s'étendra sur quatre jours, trois nuits, trois lieux, trois mille animaux nocturnes et une liste d'artistes berlinois, parisiens, genevois et locaux. Infos sur: www.case-a-chocs.ch, 18 ans révolus, entrée 20 francs.

La Ville sportive

Neuchâtel-Gym (groupe infantine)
Leçons tous les jeudis durant les périodes scolaires: enfants de 4 à 7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Pour tout renseignement, merci de contacter la monitrice: 032 724 77 07.

Cercle de la Voile de Neuchâtel

Les cours annuels du Cercle de la Voile de Neuchâtel s'adressent à toutes

et à tous, jeunes et adultes. Ils ont lieu tous les soirs en semaine à partir de 17h30 (le mercredi à 14h). Ils se pratiquent sur Optimist, Laser, Surprise (lesté) et Planche à voile. Plusieurs niveaux de pratique: débutant et perfectionnement. Pour tous renseignements: Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch ou sur www.cvn.ch rubrique «formation».

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N^{os} 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45,

salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel.

Contactez la présidence: 032 841 28 49.

Football Stade de la Maladière

Samedi 16 mai à 12h, Neuchâtel Xamax FCS - Le Locle-Sports, M18

Stade de Pierre-à-Bot

Mercredi 20 mai à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS II - FC Lusitanos, 2^e ligue
Jeudi 21 mai à 20h30, ASI Audax-Friül II - FC Dombresson, 3^e ligue

Terrain de Pierre-à-Bot

Mercredi 20 mai à 19h30, Neuchâtel Xamax FCS II - GRPM Val-de-Ruz, Juniors C

Jeudi 21 mai à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS II - FC Ticino, Juniors A



Terrain du Chanet (grand)

Mercredi 20 mai à 20h, FC Neuchâtel City - AP Val-de-Travers, 4^e ligue

Basketball

Halle de sport de la Riveraine
Samedi 16 mai à 17h30, Union Neuchâtel Basket - Lugano Tigers, finale de play-off LNA

Football Américain

Terrain du Chanet (grand)

Dimanche 17 mai à 11h, Neuchâtel Knights - Lausanne, Juniors A 14h, Neuchâtel Knights - Saint-Gall, Elites

Rugby

Puits-Godet

Samedi 16 mai à 15h, Neuchâtel-Sports Rugby Club I - Stade Lausanne, LNA

Nuit des musées

Littoral neuchâtelois

Samedi 16 mai 2015

Entrée
libre

www.facebook.com/NuitDesMuseesNeuchatelois

Depuis plusieurs années, la Nuit et la Journée des musées invitent le public à découvrir gratuitement les expositions des musées du canton de Neuchâtel et à participer aux nombreuses animations mises en place spécialement pour l'occasion.

Visites guidées, spectacles, ateliers pour enfants, conférences, projections de films, rencontres avec des invités, jeux, concours, et bien d'autres surprises pour les jeunes et les moins jeunes vous attendent.

L'entrée est libre dans tous les musées participants.

Attention : dans certains musées, il est impératif de s'inscrire sur place pour participer aux ateliers pour enfants, le nombre de participants étant limité.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE 18h00 - 24h00

18h00/20h00/21h00/22h00/23h40 Visite au son du gramophone: de la Belle Epoque aux tranchées

18h15 - 24h00 Le cinéma et la Première Guerre mondiale. Projection d'extraits de films

18h20/21h40/23h20 « 14/18 la Suisse et la Grande Guerre ». Visite éclair de l'exposition

18h30 Concert « Dans la malle du Poilu ». Hommage à un musicien des tranchées

18h45/19h40 Démonstration des automates Jaquet-Droz

19h00/23h00 « Opéra Hors Cadre »: déambulation lyrico-picturale

19h20/20h40/22h45 « La médaille est à la guerre ce que la menthe est au diablo »

20h15/21h15/22h20 « The Missing ones », performance de Louis Jucker

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE 18h00 - 24h00

Dès 18h00 Repas: dégustez les Crêpes émotives de Côté Crêpes

Dès 18h00 Des médiateurs à votre disposition dans l'exposition EMOTIONS

Dès 18h00 Vous, star à l'affiche: repartez avec l'affichette de l'exposition à votre effigie

18h30 Spectacle de marionnettes Edouard le loir, par les Ateliers de Sophie, dès 4 ans 🧸

18h30/19h15/20h45 Emotions et pubs: à vos décodeurs!, animation par Pierre-André Léchet, formateur (Canal Alpha, Académie du Journalisme et des Médias)

20h00/21h30 La comédie des émotions, un catch impro de la LINE dont vous tirez les ficelles

22h15 Jouer avec les émotions, un programme de courts-métrages présenté par la Lanterne Magique, films en version française ou sans parole

JARDIN BOTANIQUE 18h00 - 23h30

18h00 - 20h00 Activités pour petits et grands sur les secrets de la culture avec la Lune 🧸

18h00 - 23h30 Visite libre de l'exposition « Laine en métamorphoses »

19h00 - 20h30 Atelier de préparation de baume avec de la lanoline (graisse de laine)

20h30 - 21h30 Chants slaves par le chœur Yaroslav et le chœur Liniya (suite et fin au CDN)

CENTRE DÜRRENMATT NEUCHÂTEL 17h00 - 23h30

17h00 - 23h30 Visite libre de l'exposition « Friedrich Dürrenmatt à Neuchâtel »

19h00/20h00/21h00 « Fritz + Clara ♥ Neuchâtel » Lecture scénique (20')

21h30 - 22h00 Chants slaves par le chœur Yaroslav (début au Jardin Botanique à 20h30)

22h30 - 23h30 Observation du ciel sur la terrasse (par beau temps uniquement)

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE 18h00 - 23h00

19h00 - 22h00 Cérémonie d'initiation officielle et publique de l'exposition « Secrets » dans la salle des Chevaliers du Château de Neuchâtel

18h00 - 23h00 Projection continue de « Nwa-Mankamana » (2013, s.-l.FR, 28 mn) suivi de « Tous à table » (2001, FR, 30 mn.)

20h45/21h45/22h45 « The Mentalist » Nicolas Burri

20h45/21h45/22h45 « Sept secrets et demi » dévoilés par Eugène, écrivain et conspirologue

21h00/21h45/22h30 « Secrets d'alcôves » contes amoureux pour adultes par Ariane Racine

LATÉNIUM 18h00 - 24h00

18h00 - 23h00 Visite flash de l'exposition « Aux origines des pharaons noirs » (une visite de 20 minutes à chaque heure pile, entre 18h et 23h)

18h00 - 23h00 Confectionne ta parure, ton petit vase ou ta vache en argile, des objets qui accompagnaient les défunts nubiens dans l'au-delà 🧸

18h15 - 19h15/22h00 - 23h00 Projection du film de Stéphane Goël (Climage) « Sur les traces des pharaons noirs »

19h30 - 20h00/21h00 - 21h30 « Une histoire de cornes: Esthétique et symbolique du bétail en Afrique ». Conférence par Jérôme Dubosson, ethnoarchéologue

20h00 - 20h30/21h30 - 22h00 « Tombeaux lacustres ». Visite commentée et en plein air par Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium

CHÂTEAU ET MUSÉE DE VALANGIN 19h00 - 23h00

19h00 - 23h00 Visite à la lampe de poche des lieux sombres du château

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE DU LANDERON 18h00 - 22h00

18h00 - 22h00 Visite libre du musée et de l'exposition « Chanter l'identité. L'histoire du Landeron entre légendes et souvenirs »; Rallyes; Coin-jeux enfants

18h30/20h00 Contes neuchâtelois avec Delphine Vaucher-de-la-Croix

19h00/21h00 Visite flash: un objet, un coup de cœur

* Sur inscription le jour même à l'accueil 🧸 animation enfants

Journée des musées

Littoral neuchâtelois

Dimanche 17 mai 2015

Entrée libre

www.facebook.com/NuitDesMuseesNeuchatelois

Depuis plusieurs années, la Nuit et la Journée des musées invitent le public à découvrir gratuitement les expositions des musées du canton de Neuchâtel et à participer aux nombreuses animations mises en place spécialement pour l'occasion.

Visites guidées, spectacles, ateliers pour enfants, conférences, projections de films, rencontres avec des invités, jeux, concours, et bien d'autres surprises pour les jeunes et les moins jeunes vous attendent.

L'entrée est libre dans tous les musées participants.

Attention : dans certains musées, il est impératif de s'inscrire sur place pour participer aux ateliers pour enfants, le nombre de participants étant limité.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE 11h00 - 18h00

- 11h15/16h30** Concert « Dans la malle du Poilu ». Hommage à un musicien des tranchées
- 11h30-18h00** Le cinéma et la première guerre mondiale. Projection d'extraits de films
- 11h45/14h15/15h15** Atelier : « Guerre à la guerre, soyons fada, vivons ... DADA »! 🐼*
- 12h00/13h00/14h00/15h00** « Opéra Hors Cadre » : déambulation lyrico-picturale
- 12h20/17h25** « 14/18 la Suisse et la Grande Guerre ». Visite éclair de l'exposition
- 16h25/17h40** Démonstration des automates Jaquet-Droz 🐼
- 12h40/13h45/14h45/15h45** Visite au son du gramophone : de la Belle Epoque aux tranchées 🐼
- 16h00** Présentation et lâcher de pigeons voyageurs 🐼
- 17h00** Lecture par un comédien du « Journal de la Guerre » de Guy de Pourtalès

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE 10h00 - 17h00

- 10h00/16h00** Visite guidée de l'exposition EMOTIONS
- Dès 10h30** Atelier « Emotions face à la fiction », par F. Cova et V. Sennwald, CISA-UNIGE
- Atelier « Le soi et la recherche du bonheur », par R. J. Murray, CISA-UNIGE
- Atelier « L'émotion qui vous touche », par J. Cousin, CISA-UNIGE
- Atelier « Vos yeux vous trahissent ! », par D. Dukes et M. Pedrotti, CISA-UNIGE
- 11h00/14h00/15h30** Spectacle de marionnettes « Edouard le loir », par les Ateliers de Sophie, dès 4 ans 🐼
- 11h30/15h00** Atelier « Goût ou dégoût ? »
- 13h00** Conférence « Le rôle des émotions dans le développement social des enfants », par Prof. Fabrice Clément, Université de Neuchâtel
- 14h30** Conférence « Animal et homme : évolution des émotions vue par les neurosciences », par Prof. Didier Grandjean, CISA, Université de Genève
- 11h-16h30** Déjeuner-gôûter Crêpes émotives, de Côté Crêpes

JARDIN BOTANIQUE 10h00 - 18h00

- 10h00-18h00** Visite libre de l'exposition « Laines en métamorphoses »
- 10h00-12h00** Activités pour petits et grands sur les secrets de la culture avec la Lune 🐼
- 13h00-15h00** Observation du soleil depuis le parc (uniquement par beau temps)
- 14h00-18h00** Atelier Tricot organisé par le projet « Animal in the City »
- 15h15** « Le soleil et son évolution », conférence de l'astrophysicien Fabio Barblan. Enfants bienvenus

CENTRE DÜRRENMATT NEUCHÂTEL 12h00 - 17h00

- 13h30-13h45** Visite flash de la bibliothèque et de la « Chapelle Sixtine » de F. Dürrenmatt
- 14h00-15h00** Visite guidée de l'exposition « Friedrich Dürrenmatt à Neuchâtel »
- 14h00-15h00** Atelier créatif pour les enfants 🐼*
- 15h15-15h30** Visite flash de la bibliothèque et de la « Chapelle Sixtine » de F. Dürrenmatt

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE 10h00 - 17h00

- 10h00-17h00** Projection continue de « Nwa-Mankamana » un documentaire de Laurence Favre (2013, s.-t.FR, 28 mn) suivi de « Tous à table » un film d'Ursula Meier (2001, FR, 30 mn.)
- 10h00/11h00/14h00** Initiation à l'exposition « Secrets » (30 mn)
- 10h00/11h00/14h00** Atelier « Messages secrets ». (4 à 12 ans) (30 mn) 🐼*

LATÉNIUM 10h00 - 17h00

- 10h00-17h00** Confectionne ta parure, ton petit vase ou ta vache en argile, des objets qui accompagnaient les défunts nubiens dans l'au-delà 🐼
- 10h30-11h15/14h30-15h15** Visite guidée de l'exposition « Aux origines des pharaons noirs » en compagnie d'un archéologue
- 11h00-12h00/15h00-16h00** Projection du film de Stéphane Goël (Climage) « Sur les traces des pharaons noirs »
- 12h00-12h45/16h00-16h45** « L'exposition du Laténium et la mise en valeur du patrimoine archéologique au Soudan », visite commentée par Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium
- 10h00-10h30/12h00-12h30** Visite commentée des dépôts du musée par Sonia Wüthrich, archéologue cantonale

CHÂTEAU ET MUSÉE DE VALANGIN 11h00 - 17h00

- 11h00-17h00** Visite des lieux sombres du château associés à des récits traditionnels ou modernes

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE DU LANDERON 14h30 - 18h00

- 14h30-18h00** Visite libre du musée et de l'exposition « Chanter l'identité. L'histoire du Landeron entre légendes et souvenirs »; Rallyes; Coin-jeux enfants; Goûter
- 15h00-15h30/17h00-17h30** Rencontre avec Baillod, défenseur du Pont de la Thielle et avec Farel, sur son expérience landeronnaise!
- 16h00-16h30** Visite flash : un objet, un coup de cœur

* Sur inscription le jour même à l'accueil 🐼 animation enfants

Ville de Neuchâtel || musée d'art et d'histoire ||

MUSÉUM
D'HISTOIRE NATURELLE
NEUCHÂTEL

Jardin botanique
Initiative de la Ville de Neuchâtel

D
CENTRE DÜRRENMATT
NEUCHÂTEL

laténium

laténium
parc et musée d'archéologie
Hauterive - Neuchâtel

Fondation de l'Hôtel de Ville
du Landeron

Fondation de l'Hôtel de Ville
du Landeron



Le lac de Neuchâtel a amorcé sa décrue

La vigilance reste de mise

Le lac de Neuchâtel poursuit sa décrue. Mobilisé depuis le 6 mai dernier, l'état-major communal de conduite (EMCC) de la Ville de Neuchâtel lèvera ce mercredi son dispositif. La navigation et la baignade sont à nouveau autorisées, mais restent déconseillées. L'organisme communal invite la population à faire preuve de vigilance.

L'Etat a levé mardi matin l'interdiction de naviguer sur le canal de la Thielle, la baignade ainsi que les activités de plongée dans le lac de Neuchâtel. Sur les rives, les panneaux d'interdiction ont laissé place à ceux incitant les usagers à la prudence. «Plusieurs stations de pompage du réseau d'évacuation des eaux sont toujours à l'arrêt. Une partie des eaux usées s'écoule dans le lac. Sur les rives qui longent la ville entre Serrières et Monruz, il faut éviter de se baigner pour des raisons d'hygiène, mais aussi de sécurité. Avec la descente des eaux, les terrains situés sur les bords du lac sont devenus glissants et pourraient s'éroder», détaille Frédéric Muhlheim, chef de l'EMCC.

Les eaux baissent rapidement

Le niveau des eaux du lac de Neuchâtel se situait à 430, 24 mètres, mardi à midi, au moment de boucler



Les eaux du lac de Neuchâtel ont atteint jeudi dernier un niveau record de 430, 45 mètres, dû à la fois aux fortes précipitations et à la fonte des neiges.

«L'EMCC permet de regrouper les ressources nécessaires de l'administration pour faire face à des situations exceptionnelles.»



le journal. «La situation se présente bien. Toutes les vannes sont ouvertes permettant au niveau de baisser rapidement», précise Frédéric Muhlheim. Depuis une semaine, l'EMCC suit l'évolution de la situation. «Nous ne pouvions pas empêcher les eaux de monter, mais nous devons nous tenir

prêts en cas de débordement, d'infiltrations et de déstabilisations de bâtiments. Notre travail s'est composé essentiellement de planification», explique le chef de l'EMCC. Les fonctionnaires mobilisés n'ont pas chômé: ils ont notamment participé au relevage des installations électriques au bord du lac, au marquage des rives ainsi qu'à la prise de contacts avec les propriétaires de bâtiments susceptibles d'être touchés. Une partie de la ville est construite sur une zone de remblais. L'eau a

tenté de s'y frayer un chemin, ce qui a provoqué des infiltrations. Des bâtiments et des infrastructures comme le complexe de la Maladière et le Fun'ambule ont fait l'objet d'une surveillance particulière, mais ne présentent désormais plus de risques.

Regrouper les ressources nécessaires

«L'état-major communal de conduite est un instrument non pas de crise, mais de conduite comme son nom l'indique. Il permet de regrouper les ressources nécessaires de l'administration pour faire face à des situations exceptionnelles», relève Pascal Sandoz, directeur de la Sécurité. Cet organe peut être mobilisé en cas de catastrophe, de situation extraordinaire ou en état de nécessité (pandémie, canicule, émeute, etc.). Placé sous l'autorité directe du Conseil communal par sa Direction de la sécurité, il est dirigé par Frédéric Muhlheim, commandant du Service de protection et sauvetage. Les décisions restent du ressort du Conseil communal. La composition de l'organe de conduite varie en fonction de l'événement et comprend les responsables des entités concernées par ce dernier. Il avait été mobilisé par le passé pour la grippe. Dans le cas présent, les membres de l'EMCC ont été libérés ce mercredi. (ak)



L'état-major communal de conduite.



Plage de Monruz.



Ponton de Serrières.



Plage des Jeunes-Rives.

Les papillons
de Piparo



“Le bruit du monde sourd du fond de moi
Comme d’un coquillage
Les mots étincelants qui expliquaient
Éclatent en miroirs éclatés”
(Ricardo Milpa)

Mythes oubliés. Tous les dieux – et Dieu lui-même – assassinés. Repères effacés, tabous tombés. On se croit libre enfin, on se retrouve enchaîné, perdu, déboussolé – seul l’argent indique encore le nord...

Les glaces fondent et les mers montent. La guerre de l’eau est programmée. Le pauvre frappe à la porte du riche, de plus en plus fort – en attendant de la défoncer. La nature dominée – croit-on! –, mais surtout exploitée, violée, offensée. La terre creusée, fouillée, perforée, épuisée, souillée. Fleurissent les armes, la drogue, la guerre, le luxe, les envies, la haine. L’injustice mondialisée. Et un monde virtuel grandissant à toute vitesse pour nous distraire du réel – distraire signifiant, selon le dictionnaire, séparer, démembrer, divertir, tromper...

Les poètes écrivent dans le vent, tel ce Milpa que personne ne connaît encore:

“Les mots étincelants qui expliquaient
Éclatent en miroirs éclatés”

«Sacré bilan!», songe Piparo *en souriant*.

Et ce, tandis que là-haut passent les nuages...

Fête du Quartier des Charmettes

Vide-greniers

L’Association du Quartier des Charmettes – Générations AQCG organise un vide-greniers

samedi 6 juin 2015, dès 11 heures, dans la cour du collège des Charmettes.

Au programme de la journée: un apéro offert, un grill à disposition (repas canadien). Et une animation musicale.

- **Information et inscription au 079 280 20 11 ou par email charmettes2012@hotmail.ch.**

La Ville officielle



Journée Suisse des Moulins au Gor de Vauseyon



Les Moulins du Gor de Vauseyon seront à l’honneur samedi 16 mai. • Photo: archives

Inauguration des sept roues

La 15^e journée Suisse des Moulins du Gor de Vauseyon se tiendra

**samedi 16 mai 2015
sur le site du Gor de Vauseyon.**

A cette occasion, L’Association du Gor de Vauseyon et la Fondation des moulins inaugureront les sept modèles de roues utilisées pour les anciens moulins à eau.

Le programme de la manifestation sera le suivant:

- **Dès 10 heures, accueil en musique.**

Allocutions

M^{me} Chantal Graef – sauvegarde du lieu et Association du Gor de Vauseyon
M. Alain von Allmen – Les roues et la Fondation des Moulins du Gor
M. Marcel Garin, concepteur du projet – aspects techniques
M. Claude Frey, ancien Conseiller communal et ancien Président du Conseil National
M. Eric Flury, Président du Grand Conseil
M. Thomas Facchinetti, Conseiller communal de la Ville de Neuchâtel

- **Dès 11 heures**
Apéritif
- **Dès 13 heures**, possibilité de se restaurer: saucisses grillées, pâtisseries maison préparées par les membres de l’Association.
Des visites du site pour le public sont prévues à 14h, 15h et 16 heures.
Informations complémentaires sur www.gor.ch.



Auvernier Jazz Festival

Programmation de la 7^e édition

La programmation de la 7^e édition de l’Auvernier Jazz Festival a été récemment dévoilée!

Au programme, les artistes suivants seront à l’honneur:

Vendredi 28 août

Jarle Bernhoft, Marcio Faraco et Tizia Brown.

Samedi 29 août

Nina Attal, Grand Pianoramax et Moncef Genouf.

Dimanche 30 août

Romeo Scaccia, The Rambling Wheels et Richard Bona.

- **Informations complémentaires et billetterie sur www.auvernierjazz.ch**



Café scientifique

Débat

Les cafés scientifiques consacrent leur prochain débat à «Réseaux sociaux: La pub sans foi ni loi». Cette rencontre aura lieu

**mercredi 20 mai, de 18h à 19h30,
Université de Neuchâtel,
av. du 1^{er}-Mars 26, cafétéria**

Les réseaux sociaux offrent aux publicitaires un champ de créativité sans scrupules. En octobre 2014, l’acteur Mathieu Kassovitz usurpait les comptes Facebook de critiques de cinéma pour la promotion d’un film dans lequel il incarne... un usurpateur d’identité. En plein dans le mille, mais à la limite de la légalité! Plus léger, le hashtag #FindSandra de l’automne dernier a piégé bon nombre d’internautes. Ce n’était pas une histoire d’amour, mais un coup de pub pour un chocolat suisse. Il a fait de nombreux déçus, trompés par une intention qu’ils croyaient sincère. Mais les messages ambigus ne se rencontrent pas seulement sur les réseaux sociaux. Les médias traditionnels expérimentent sur internet des formes de publi-reportage qui ressemblent de plus en plus à des éditoriaux. Que penser de toutes ces actions? Comment les cadrer juridiquement et surtout dans la pratique?

- **Renseignements: tél. 032 718 10 40. Entrée libre. www.unine.ch/cafescientifique**

La chronique de...

La Belle Epoque à Neuchâtel (IV)

Yves
Demarta



Trois textes précédents évoquaient quelques constructions réalisées à Neuchâtel vers 1900. Ajoutons, au nombre des habitations alors érigées, les cinq immeubles locatifs bordant la Gare au nord.

Les trois bâtiments identiques dits de la Colombière, aux numéros 1, 3 et 5 du faubourg de la Gare, ont été construits en 1898 dans une partie des vignes de la Colombière qui s'étendaient des Grands-Pins au Rocher. On y accède aussi depuis les escaliers reliant le haut des Grands-Pins et le «creux» de la rue de la Côte à la Gare. L'ouverture de ce passage, qu'un usage populaire non officialisé nomme fort justement «Escaliers de la Colombière», doit être assez contemporaine de celle de la rue de la Côte ouest en 1875.

Aux numéros 53, 55 et 57 de la rue des Sablons, l'immeuble «des Tourelles», construit par H. Bonhôte, date de 1913. Sa grande «façade maçonnée et en pierre de taille, animée par des tourelles d'angle, des bow-windows polygonaux et des balcons aux riches ferronneries, sa ligne de toit interrom-



Difficile de dater cette photographie des «Terrasses de Villamont» (le nom domine le toit central) où vécut un temps le futur Blaise-Cendrars peut-être vers 1910. Sous la terrasse principale, on trouvait notamment une imprimerie, une laiterie, une pâtisserie dont la surface finira par accueillir un magasin «audio». (Collection André Roth)

pue par des lucarnes et des frontons circulaires (Cl. Piguet), avec des magasins au rez-de-chaussée, domine un carrefour appelé aujourd'hui «place Blaise-Cendrars». Le futur écrivain, qu'une plaque évoque, ne l'habita pas, mais en fut très voisin.

En 1895, «Clarín et Zumbach» faisaient construire les «Terrasses de Villamont», un grand locatif semi-résidentiel à trois corps dominant une

large terrasse recouvrant magasins, hangars et ateliers. S'y succédèrent boulangerie, boucherie, l'entreprise Wittwer, un garage, etc. La terrasse vient de disparaître pour faire place à un inévitable parc à voitures.

Maintenant numérotée Sablons 47, 49 et 51, «tout en haut» du 49 qui alors était encore le 29, le jeune Frédéric Louis Sauser, né en 1887 à La Chaux-de-Fonds, l'habita de septembre 1902 à

l'été 1904. Sa famille s'était déjà établie une première fois à Neuchâtel, à Saint-Nicolas 6a, depuis démoli, en 1896 et 1897, et ses grands-parents maternels Dornier logeaient depuis 1889 à Vieux-Châtel 13 dans le complexe construit par Guillaume Ritter de 1858 à 1860.

C'est donc de Villamont qu'à l'été 1904, le jeune homme de 17 ans, fort de ses mauvais résultats scolaires à l'École de Commerce et de son absentéisme, aurait fugué en direction de Moscou après avoir désescaladé les balcons de la maison. Il semble bien que, autant Blaise Cendrars, que Miriam,

dans le livre de 800 pages qu'elle a consacré à son père, aient littéralement affabulé. Sans être brillant si scolairement irréprochable, Frédéric Louis fut promu en 3^e commerciale et son départ en Russie sans doute préparé en famille. En 1907, à son retour, il revient à Villamont, avant de partir à Berne pour y fréquenter l'Université.

Y.D.

A travers l'histoire



Avant la première correction des eaux du Jura et la baisse consécutive du niveau du lac en 1872, le port se situait à l'emplacement actuel de la place homonyme. Il n'est dès lors pas étonnant de trouver au début de l'actuelle avenue du Premier-Mars un hôtel du Lac (dès 1857), devenu hôtel du Port en 1869, situé alors à proximité immédiate des rives. Carte postale, vers 1900, collection privée. Texte: Vincent Callet-Molin. Photographie Stefano Iori.



Votations fédérales

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur:

1. l'arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain;
2. l'initiative populaire du 20 janvier 2012 «Initiative sur les bourses d'études»;
3. l'initiative populaire du 15 février 2013 «Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS – Réforme de la fiscalité successorale»;
4. la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV).

le 14 juin 2015

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 11 mars 2015;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 15 avril 2015;

sur la proposition de sa présidente,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à **affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 14 juin 2015 à 10 heures, au plus tard**.

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 13 juin 2015 à 12 heures, au plus tard**.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 14 juin 2015 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent

personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 14 juin 2015, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont

fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 12 juin 2015 à 15 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 11 mai 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,
Christine Gaillard

Le chancelier,
Rémy Voirol

Fête des Vendanges 2015



Photo: John Reift

Finalistes à l'élection de Miss Neuchâtel

Fin mars, le casting pour la prochaine élection de Miss Neuchâtel – Fête des Vendanges a eu lieu. Samedi 2 mai, un jury composé de membres de la commission, de la responsable de l'organisation de Miss Suisse romande, ainsi que du photographe officiel du concours, John Reift, ont sélectionné dix jeunes filles, âgées entre 17 et 25 ans, et domiciliées dans le canton de Neuchâtel.

Les finalistes à l'élection de Miss Neuchâtel sont: Leslie Dogan, Floriane Schurch, Laura Feissli, Yasmina Assal, Kaltrina Alushaj, Audrey Gasser, Tatiana Sousa, Laura Scarabottolo, Mélissa Leuba et Dielza Sallaj

La finale de l'élection est prévue le 29 août prochain, au Temple du Bas.
Informations complémentaires sur www.miss-neuchatel.ch.

Echos

■ Mercredi 6 mai, M. Olivier Arni, directeur de l'économie, a représenté les Autorités lors de l'assemblée générale de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, à Colombier.

■ Mercredi 6 mai, M. Fabio Bongiovanni, directeur des ressources humaines, a représenté les Autorités lors des animations prévues dans le cadre de la «Semaine Alcool» à Neuchâtel.

■ Samedi 9 mai, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, a représenté les Autorités lors de l'inauguration du Jardin de l'évolution au Jardin botanique de Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Suzanne et Jean-François Rosé-Voumard, Georgette et Willy Schwizgebel-Collaud, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, à M^{me} et M. Josette et André Praz-Pittier, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage, à M^{me} et M. Sophie et Gabriel Zumwald-Boschung, à l'occasion de leur 65^e anniversaire de mariage.

Passeport Vacances de Neuchâtel et environs

Vente 2015

La vente du Passeport Vacances de Neuchâtel et environs aura lieu aux endroits habituels, sauf à la Tène et à Boudry,

mercredi 20 mai 2015
de 17h30 à 19h30.

Les lieux de vente sont les suivants:

Neuchâtel: collège de la Promenade

Boudry: salle de spectacles

Bevaix: Polymatou, rue du Collège 1

Fleurier: Cora, Grand-Rue 7

Fontainemelon: ludothèque du Val-de-Ruz, pavillon scolaire

Peseux: Jeunesse de la Côte, Grand-Rue 22

La Tène: collège des Tertres

Les réservations sont possibles, par internet, **jusqu'au 17 mai 2015**.

Les parents doivent venir avec le bulletin d'inscription signé, une photo d'identité de l'enfant et la somme nécessaire.

Prix: Fr. 50.– par enfant, Fr. 120.– pour trois enfants de la même famille sur présentation du livret de famille.



Programme cinéma pour la semaine du 13 au 19 mai 2015

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

AVENGERS : AGE OF ULTRON - 3D
4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF je au ma 17h30, 20h30. VF je au sa 23h30.
De Joss Whedon.

LE TALENT DE MES AMIS
2^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me 20h30.
Studio: VF me au ma 16h.
De Alex Lutz.

EN ROUTE - 3D
7^e semaine. Pour tous.
VF me au di 13h30.
Apollo 2: 2D, VF me au ma 15h45.
De Tim Johnson.

POURQUOI J'AI PAS MANGÉ MON PÈRE - 3D
6^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h30.
Apollo 2: 2D, VF me au di 13h30.
De Jamel Debbouze.

ENTRE AMIS
4^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me 17h45.
De Olivier Barroux.

CAMINO DE SANTIAGO
1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
Esp/f di 11h.
De Jonas Frei.

APOLLO 2

FAST & FURIOUS 7
7^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15.
De James Wan.

VOYAGE EN CHINE
4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
De Zoltan Mayer.

OUIJA
3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF je/sa 23h.
De Stiles White.

THE FAREWELL PARTY
2^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr/all di 11h.
De Sharon Maymon.

APOLLO 3

CONNASSE, PRINCESSE DES CŒURS
3^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h45.
De Eloïse Lang.

SHAUN LE MOUTON: LE FILM
9^e semaine. Pour tous.
VF me au di 14h.
De Mark Burton.

LA FAMILLE BÉLIER
22^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 16h.
De Eric Lartigau.

TAXI TÉHÉRAN
4^e semaine. 8 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr me au ma 18h30.
De Jafar Panahi.

DIVERSION
8^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF je au sa 23h.
De Glenn Ficcaro.

LES JARDINS DU ROI
1^{re} semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all di 10h45.
De Alan Rickman.

ARCADES

MAD MAX: FURY ROAD - 3D
1^{re} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF je au ma 14h30, 20h15.
VF je au lu 17h30. VF je au sa 23h.
VO angl. s-t fr/all ma 17h30.
De George Miller.

AVENGERS : AGE OF ULTRON - 3D
4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me 14h30, 20h30.
VO angl. s-t fr/all me 17h30.
De Joss Whedon.

BIO

LES JARDINS DU ROI
1^{re} semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h. VF me au lu 20h30.
VO angl. s-t fr/all me au ma 17h45.
De Alan Rickman.

REX

LA TÊTE HAUTE
1^{re} semaine. Age inconnu.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h30.
De Emmanuelle Bercot.

STUDIO

UN PEU BEAUCOUP, AVEUGLÉMENT
2^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h15, 20h30.
De Clovis Cornillac.

CLOCHETTE ET LA CRÉATURE LÉGENDAIRE
6^e semaine. Pour tous.
VF me au di 14h.
De Steve Loter.



L'instantané de Stefano Iori...



... l'eau monte? Je résiste!



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**

Les services religieux

Cultes des jeudi 14 et dimanches 17 et 24 mai 2015

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: je 14.05, 10h, culte hôte de ce jour avec sainte cène, M. Ch. Chalamet, professeur de dogmatique à Genève. Di 17.05, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} D. Collaud. Di 24.05, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} U. Tissot.

Temple du Bas: je 14.05 et 21.05, 10h, méditation salle du refuge. Di 17.05, 10h15, culte avec sainte cène, M. J.-L. Parel. Di 24.05, 10h, culte paroissial de bénédiction des catéchumènes avec sainte cène, MM. C. Bacha et F. Schubert. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h et le samedi de 11h à 13h, présence et exposition «Qui cherche trouve».

Nord:

Ermitage: di 17.05, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

La Coudre: di 17.05, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

Chamont: di 17.05, 11h15, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

Communauté allemande:

Poudrières 21: di 24.05, 10h, Gottesdienst, Pfrn. Elisabeth Müller Renner.

Portalès: 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 16.05 à 17h, messe en portugais; di 17.05 à 10h et 18h, messes. Sa 23.05 à 15h, messe de confirmation des adultes. Di 24.05 à 10h, messe de confirmation des adultes et messe à 18h. Sacrement du pardon, sa 23.05 de 11h à 12h.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe. Di 24.05 à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 16.05 et 23.05 à 17h messe; di 17.05 et 24.05 à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa 16.05 et 23.05 à 18h30, messe; di 17.05 à 17h, messe en latin. Di 24.05 à 17h, messe selon le rite Saint Pie V.

Chapelle de La Providence: sa 16.05 à 16h30, messe en croate; di 17.05 à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Portalès: di 17.05, à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 17.05, 18h, prière de Taizé. Di 24.05, 10h, messe de la Pentecôte.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel: di 24.05, 18h, messe de la Pentecôte.



Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Réd. en chef ad intérim:
Pierre-Pascal Rossi

Rédaction:
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
23'500 exemplaires

Publicité



la fête
des
voisins
Immeubles en fête

Vendredi
29 MAI 2015
Neuchâtel
www.fetedesvoisins-ne.ch

Lieu: _____

Heure: _____

La fête est organisée par: _____

Détails pratiques: _____





Le Conseil communal a rencontré la population pour lui présenter son projet de fusion avec Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin

« Penser notre avenir ensemble »

Le Conseil communal in corpore ainsi que des représentants des exécutifs des communes de Corcelles-Cormondrèche, de Peseux et de Valangin ont rencontré la population lundi soir au Temple du Bas pour présenter les enjeux du projet de fusion. Quelque 80 citoyens se sont déplacés pour prendre part à ce premier débat et poser leurs questions.

«Je n'ai pas compris le projet. Qu'est-ce qui va changer? Aurons-nous droit à une réduction d'impôts, à de nouvelles prestations? Allez-vous engager des postes supplémentaires?», a questionné une jeune femme. «Votre intervention est très importante, car nous avons besoin de connaître les besoins des citoyens. Nous venons devant vous avec un projet qui n'est pas encore abouti, car nous souhaitons pouvoir y intégrer vos attentes, avant de présenter un rapport aux quatre Conseils généraux. Ces séances publiques ont pour objectif d'instaurer le dialogue entre les autorités et la population», a indiqué Pascal Sandoz, président du comité de pilotage du projet de fusion. Le territoire de la nouvelle commune comporte 44'581 habitants au total. «Nous faisons partie de cette ville qui ne s'arrête pas aux frontières communales. Nous souhaitons être partie prenante de son développement», a exposé Thomas Perret, conseiller communal à Corcelles-Cormondrèche. Le projet prévoit que la nouvelle entité ait toujours un Conseil communal de cinq membres, vraisemblablement élus par le peuple selon le système proportionnel, et un Conseil général avec 41 membres. «La loi garantit au minimum un siège par commune. Après à vous de choisir les meilleurs!», a précisé Pascal Sandoz.



Le Conseil communal in corpore a participé au premier débat public relatif à la fusion avec Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin.

« La fusion permettrait à Neuchâtel de jouer pleinement son rôle de capitale et de fonctionner comme un véritable moteur pour toute l'agglomération. »

Quels avantages pour les habitants de Neuchâtel?

«On comprend assez bien les avantages de fusionner pour les petites communes. Mais qu'en est-il pour Neuchâtel et ses habitants?», a assené un habitant de La Coudre. «La Ville de Neuchâtel se trouve un peu coincée entre lac et montagnes. Avec ce projet, elle a une possibilité de continuer à s'étendre et à se développer, notamment en matière d'économie et de logements. Ces nouvelles capacités et

cette nouvelle dimension la rendraient incontournable par rapport au Canton. Elle pourrait ainsi jouer pleinement son rôle de capitale et fonctionner comme un véritable moteur pour toute l'agglomération», a expliqué Fabio Bongiovanni, directeur des Finances. «A titre d'exemple, nous manquons de salles de gymnastique et avons besoin de nouvelles infrastructures. Un projet est en cours à Peseux. La fusion viendrait encore simplifier les processus et les synergies», a ajouté Thomas Facchinetti, directeur des Sports.

« Le projet a véritablement été pensé sur l'ensemble du territoire. Tous les habitants seront pris en compte. »

toujours des solutions», a relativisé Attila Tenky. «Le projet a véritablement été pensé sur l'ensemble du territoire. Tous les habitants seront pris en compte», a relevé Aurélie Widmer, présidente du Conseil communal de Valangin. «A l'époque, j'avais refusé la fusion de Corcelles-Cormondrèche avec Peseux, car je ne voyais pas l'intérêt de constituer une commune de 10'000 habitants à côté de la grande Neuchâtel. La solution présentée aujourd'hui me semble bien meilleure», a expliqué un autre habitant. Et de s'interroger: «Je pense que les Conseils généraux laisseront voter la population, mais comment allez-vous convaincre les habitants de Neuchâtel d'accepter ce projet de fusion?». «Nous avons douze mois devant nous! Un rapport sera soumis à l'automne aux Conseils généraux (voir encadré). Cela permettra de relayer l'information. Quant à la phase de campagne, elle se déroulera de novembre 2015 à mai 2016, et s'annonce intense», a répondu Pascal Sandoz.

Soutien du Canton

Dessinés par les communes, les projets de fusions sont largement soutenus par le Canton. «C'est aussi la volonté de l'Etat que de voir des communes s'unir. Il a d'ailleurs modifié la loi sur les droits politiques pour faciliter le déroulement de ce processus», a relevé Pierre Leu, chef du Service des communes au Canton de Neuchâtel. Le débat se poursuivra encore durant les mois à venir. Les deux prochaines séances publiques organisées par la Ville de Neuchâtel se tiendront les 2 et 9 juin au Temple du Bas. (ak)



Les participants ont exprimé leurs attentes aux autorités concernant le projet de fusion.

Douze mois pour convaincre

«A l'heure actuelle, il devient toujours plus dur de remplir ses missions au sein d'un exécutif de milice. Les candidats se font rares et il n'existe que peu de relève. Nous souhaitons regarder plus loin et pérenniser notre fonction», a souligné Attila Tenky, conseiller communal à Peseux. «N'avez-vous pas peur d'être mangés par Neuchâtel? N'y a-t-il pas d'inconvénients à fusionner? », a réagi un habitant de Corcelles-Cormondrèche s'adressant aux représentants des petites communes. «Tout beau mariage présente de bons et de mauvais côtés, mais on trouve



Calendrier du projet de fusion

- *Printemps 2015*: ouverture du débat public
- *Automne 2015*: rapport aux Conseils généraux
- *Avant Noël*: vote des Conseils généraux
- *Mai-juin 2016*: votation populaire
- *Automne 2016*: élections des nouvelles Autorités
- *1^{er} janvier 2017*: nouvelle commune.